DESCRIPTION

Edifice constitué d'une cabine de forme cubique, avec une plate-forme sur l'avant avec des balustrades, une rampe er des escaliers, avec un toit pare soleil. En option, le dessous de la plateforme peut constituer un entrepôt.

L'ensemble est assemblé par des vis et est démontable en 3 parties monoblocs.

Possibilité d'installer en option une tour de gué fixe et indépendante.

CARACTÉRISTIQUES

Fondations

A réaliser par le client : chape en béton armé avec armatures en acier ondulé et des tiges filetées pour le montage des supports.

Plateforme, Rampe et escaliers

Supports : piliers tubulaires en acier galvanisé, avec plaques de base et chapiteau.

Structure et garde-corps : profilé d'acier laminé et tubes galvanisés.

Finition : peinture en poudre polymérisé a 200°C, réalisée dans une cabine automatique, couleur blanche.

Sol de la plateforme : planches à rainure-languette en bois exotique (iroko ou similaire) traitées en autoclave et fixées à la structure par vis en acier inoxydable.

Cabines

La cabine est équipée de 3 portes vitrées à l'avant, une sur chaque panneau.

Toiture pare soleil et bande supérieure : en résine de polyester renforcée avec de la fibre de verre. Finition extérieure en gelcoat blanc sur la toiture et bleu sur le bandeau. Entre la toiture et le bandeau se trouve une chambre très ventilée afin de forcer la circulation d'air et éviter l'accumulation d'air chaud.

Bardages opaques en panneaux composites : couches extérieures et intérieures en tôle d'acier inoxydable de 1,5 mm avec finition laquée et couche intercalaire constituée d'une lame phénolique CH de 12 mm.

Vitrages (à l'avant, sur les côtés et hublots à l'arrière de la cabine) : laminé de sécurité composé de deux couches de 6 mm avec un laminé intercalaire en butyral transparent.

Structure principale en profilés tubulaires en acier galvanisé. Structure auxiliaire en profilés d'aluminium extrudé avec accessoires et joints en néoprène.

Sol en planches en bois de forte densité anti-humidité avec motif imprimé.

Entrepôt en option

Il est situé sous la cabine. Les bardages latéraux sont en tôle galvanisée et profilés tubulaires en acier galvanisé.

Le sol n'est pas inclus.

Accès par une porte à double battant avec ouverture vers l'extérieur et serrure de sécurité.

Tour en option

Tour fixe réalisé avec des profilés en acier laminé et des tubes.

Plateforme située à 6 m de la base de la tour réalisée en profilés tubulaires en acier et avec un plancher constitué d'une grille de 30 x 30.

Echelle d'accès avec garde-corps à partir de 3 m de la base de la tour.

Toutes les parties sont galvanisées avec une finition peinture en poudre polymérisée à 200°C, couleur blanche.

EQUIPEMENT

Mobilier

Stores vénitiens intérieurs sur tous les panneaux transparents (à l'exception des hublots).

Banc en salle d'attente. Banc et casiers dans les vestiaires. Ne comprend pas de table de soin.

Autres

Ne comporte aucune signalisation sauf si expressément indiqué dans l'offre.

INSTALLATIONS

Electricité et éclairage

Le client doit fournir l'électricité au pied de l'édifice. Primur fournit un boitier électrique de type Cahors 256XXXX pour abriter un compteur et y joint le schéma électrique unifilaire.

La cabine est équipée de rampes de tubes fluorescents dans chaque pièce

Plomberie

Le client doit fournir les arrivées et les évacuations d'eau au pied de l'édifice.

Un évier est inclus dans la salle de soins et des sanitaires complets avec toilettes et lavabo dans les vestiaires.

Les installations comprennent les équipements et les tuyauteries à l'intérieur de la cabine.

Autres

Prise de téléphone.

MONTAGE

Par grue automotrice selon la distance de montage.

Les tubes d'appui de la plateforme se boulonnent sur les fondations. Les modules de la plate-forme, les garde-corps et les escaliers sont vissés sur ces tubes.

La cabine est transportée en 3 modules et est montée en les accouplant. Une fois la cabine montée, on monte la toiture qui s'appuie sur elle.

Ensuite on réalise le raccordement aux différentes installations que le client a fourni au pied de l'édifice. Enfin, on effectue les dernières vérifications.

La tour se monte de manière indépendante selon le même processus.

UTILISATION ET MAINTENANCE

Lors de l'installation, fourniture du manuel d'instructions d'utilisation, d'entretien et de performance environnementale.

Avant d'utiliser cet équipement, veuillez consulter ces instructions.

Garder toujours ce manuel sous la main et suivre ces instructions pour pouvoir faire valoir les droits de garantie et préserver la valeur de l'équipement.

Effectué	16/11/2005	JOSE LLANO-PONTE
Vérifié	16/11/2005	JOSE LLANO-PONTE
Il remplace :	23/03/2005	
FT standard :		Rév.: 0